

Venelles *Mag*

Le magazine de la Ville #92 • AUTOMNE 2023

Comprendre le budget 2023 de la Ville

pp. 16 > 20

ACTUALITÉS Votre nouveau site venelles.fr


VENELLES AVANCE Une future réserve de biodiversité en cœur de ville

ÇA BOUGE La première saison de l'Étincelle



• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr
Venelles l'appli
Facebook et Instagram

Ville de Venelles

• Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !


Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.
communication@venelles.fr

Sommaire

RETOUR EN IMAGES P. 4-7

Les événements marquants de juin à août 2023

VENELLES AVANCE P. 8-15

- **Actualités** - Votre nouveau site venelles.fr • le Pixel café vous attend
- **Partenaires** - Le Département investit au collège St Eutrope • Transport à la demande : pensez-y !
- **Développement durable** - La future réserve de biodiversité en ville • Nos cantines responsables
- **Grands projets** - Vers une nouvelle gendarmerie
- **Travaux** - Zoom sur les travaux de l'été • Deux nouveaux locaux sportifs



DOSSIER P. 16-20

Le budget municipal 2023



ILS FONT LA VILLE P. 21-23

- **Associations** - Terre de Jeux : c'est parti avec les clubs ! • Les 40 ans du JCV
- **Portrait** - Hommage à Serge Emery
- **Les tribunes des élus**



CA BOUGE P. 25-28

- **Culture** - La 1^{ère} saison culturelle de l'Étincelle
- **Agenda** - de septembre à mi-décembre 2023



VENELLES PRATIQUE P. 29-31

- **Numéros utiles** - Nouveaux professionnels
- **Carnet** - Permanences
- **Pharmacies de garde** - Collecte et tri des déchets



Venelles • Mag

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)

Directeur de la publication : Arnaud Mercier
Rédacteur en chef : Anne-Claire Frieuh
Rédaction : Anne-Claire Frieuh, Chloé Jacquety, Pol Lamour • **Conception graphique** : Aude Dany • **Photos** : Mairie de Venelles & E. Vieu

Impression : CCI • Tirage 4000 exemplaires
Dépôt légal à parution
Remerciements au comité de relecture composé de : Sylvie André et Françoise Weller
Accueil Mairie : 04 42 54 16 16
Service Communication : 04 42 54 93 27
communication@venelles.fr



ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées



« Le budget voté pour 2023 (...) conforte la qualité des services aux Venellois de toutes générations et ancre notre politique d'investissement dans un avenir durable et prévoyant »

Édito

Offrir un nouvel élan culturel et investir pour l'avenir

Découvrez la première programmation culturelle de l'Étincelle, le nouveau pôle culturel que les Venellois ont immédiatement investi ! En parcourant les pages du guide distribué avec ce numéro du Venelles Mag, vous pourrez faire votre choix parmi la cinquantaine de représentations prévues pour réserver vos places. Arts du geste, théâtre, musique de tous horizons, conférences, danse ou expositions à des prix accessibles pour tous vous attendent jusqu'à l'été prochain. C'est un programme riche invitant à l'évasion, le tout aux couleurs de l'olympisme : un mariage réussi entre le sport et la culture dans le cadre de notre label Terre de Jeux 2024.

De quoi illuminer cette rentrée 2023 et rebondir avec optimisme en dépit d'un contexte international tendu et d'une situation financière sur laquelle nous restons très vigilants.

Venelles maintient son cap grâce à plusieurs années d'anticipation et de préparation à la sobriété énergétique notamment. Si la pression budgétaire impose collectivement certains efforts cette année, la commune bénéficie d'un équilibre financier qui nous permet de continuer à avancer avec ambition.

Vous le constaterez en lisant le dossier de ce magazine, consacré au budget municipal 2023.

La Ville continue ses actions pour la sobriété énergétique et l'optimisation des équipements municipaux. Le soutien aux personnes vulnérables, au tissu associatif et aux professionnels demeure une priorité. En parallèle, la programmation de travaux structurants pour Venelles se poursuit et la réalisation concrète des 140 projets de notre Agenda 2030 s'accélère.

Un budget avec comme fil rouge : rester au plus près des attentes des habitants tout en conservant une vision stratégique à long terme.

Bonne rentrée à tous !

Arnaud Mercier
Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Membre du Bureau et Président de Commission
à la Métropole Aix-Marseille-Provence

#Venelles
animée

- 1 - Vous étiez une centaine à participer à l'évènement "Roule ta ville" organisé par le service Jeunesse le 16 juin dernier.
- 2 - Les Olympiades sportives de l'Oustau en juin avec Jean Poule, la mascotte de Venelles, Terre de Jeux 2024.
- 3 - Comme chaque année le 24 juin, petits et grands se sont réunis autour du feu de la Saint-Jean.
- 4 - Une ouverture réussie pour les Mardis en fête de cet été à Venelles !



#Venelles sportive

- 5 - Fin juin, les Ven'ailes du sport ont lancé la saison sportive aux couleurs du label "Terre de Jeux 2024" !
- 6 - Le Judo club venellois a fêté ses 40 ans à l'Étincelle en juin.
- 7 - Armand Sanvers, licencié de la Boule Venelloise, finaliste du mondial La Marseillaise cet été.
- 8 - Bravo à Cynthia Boivinet pour sa belle victoire en coupe de France U19 de VTT à Puy-Saint-Vincent en juillet.



#Venelles participative

- 9 - Première réunion publique sur la faisabilité du projet de réouverture de la gare à Venelles organisée par Carrefour citoyen.
- 10 - Rassemblement pour commémorer l'appel historique du 18 juin 1940 du général de Gaulle à la Résistance contre l'occupant nazi.
- 11 - Rencontre citoyenne le 7 juillet avec Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée Nationale, en présence du sous-préfet Bruno Cassette, de la députée Anne-Laurence Petel et du maire de Venelles Arnaud Mercier.



#Venelles Culturelle

12 - Un mois de juin sous le signe du Street Art avec une expo à l'Étincelle et la 7^e édition du "Street Nécessaire" à Venelles-le-Haut.

13 - ADN Danse et ABS Cirque ont célébré la fin de leur saison à l'Étincelle.

14 - "Sirènes", le spectacle de fin d'année poétique de la Cie Sarahdanse à l'Étincelle.



#Venelles engagée

14 - Première conférence sur le harcèlement scolaire organisée par la municipalité et l'APEV le 19 juin.

15 - Les jeunes conseillers du CMJ studieux lors de la séance plénière de juin.

16 - Rassemblement citoyen le 3 juillet devant la mairie en soutien au maire de L'Haÿ-les-Roses et en réaction aux violences urbaines.



#Venelles
en
transition

- 17 - “Happening” le 17 juin pour interpeller les pouvoirs publics en vue d’une réouverture de la gare en présence du maire Arnaud Mercier, de la députée Anne-Laurence Petel, des élus venellois et des membres de Carrefour Citoyen.
- 18 - Deux nouveaux ateliers de la Fresque du climat déclinés au début de l’été pour les familles venelloises et les élus de la commune.
- 19 - Distribution d’économiseurs d’eau aux habitants de la Campanella par l’équipe du CCAS et du bailleur social.



venelles.fr


LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Le site de la Ville se refait une beauté



Le site internet de Venelles mis en ligne en 2016 a fait peau neuve : une nouvelle mise en page, une ergonomie améliorée, des contenus plus lisibles permettant de valoriser les informations de la Commune tout en rendant plus accessibles celles relatives aux services de la Métropole sur notre territoire.

Développé par la direction informatique métropolitaine avec les services communication

et informatique de Venelles, c'est le premier site réalisé dans le cadre du projet "l'Usine à sites" porté par Arnaud Mercier, conseiller métropolitain délégué à l'innovation.

Le principe est simple : proposer un outil numérique clé en main aux communes du territoire métropolitain pour un site internet et une application cohérents, simplifiés, modernisés.

La démarche a l'avantage d'être plus efficace collectivement puisqu'elle permet de rationaliser les coûts, mutualiser les moyens et les investissements, centraliser la maintenance à la Métropole.

Tout a été pensé et développé pour être adaptable et ajustable en fonction des objectifs de chaque commune adhérente au projet : agencement des informations, présentation, type de navigation.

Bienvenue sur la nouvelle version de venelles.fr ! Prochaine étape : la mise en service de l'application pour smartphone.

<https://www.venelles.fr>

Le nouveau Pixel Café Pause déj à l'Etincelle



Au cœur de l'Etincelle, le Café culturel vient juste d'ouvrir ses portes au public. Guillaume Miretti et Benoît Caillat, anciennement restaurateurs à Aix-en-Provence, vous accueillent. Vous y trouverez une petite restauration à base de

produits frais et locaux adaptée aux différents moments de la journée : café du matin, déjeuner du midi, goûter, brunch le samedi, offre appropriée aux soirs de spectacle ...

Le tout dans un esprit développement durable avec des emballages recyclés, des préparations à base de produits en circuits courts ou encore la possibilité de payer avec la monnaie locale la Roue.

L'occasion d'allier gourmandise décomplexée et échappée culturelle !

C'est maintenant

- **Informations sur la prochaine session "coaching emploi"** - Le Centre communal d'action sociale proposera début 2024 de nouveaux ateliers gratuits avec la coach Anne-Caroline Vivet, pour booster sa recherche d'emploi ou son projet professionnel. Réunion d'information le 14 novembre à 10h salle des Logissons.

+ *Pré inscriptions auprès du Bureau Municipal de l'Emploi 04.42.54.98.00 / ccas@venelles.fr*

- **Une rentrée + verte avec le 1^{er} Défi Jeunesse de l'année scolaire** - Ne jetez pas vos crayons, stylos et autres fournitures usagées ou inutilisées. Apportez-les au service Jeunesse jusqu'au 20 octobre pour une action écolo et solidaire.

+ *Infos : venelles.fr*

Collège Saint Eutrope Du neuf à la rentrée



Direction de la communication – Département des Bouches-du-Rhône – © Bajolle & Gianni

Près de 250 adolescents de Venelles sont scolarisés chaque année au sein du collège Saint Eutrope au nord d'Aix-en-Provence.

L'établissement, qui devrait prochainement porter le nom de

Nina Simone, a fait l'objet d'une importante réhabilitation pour améliorer considérablement les performances énergétiques du bâtiment et le confort des élèves. Elle a consisté en de la rénovation thermique, l'installation

d'une centrale photovoltaïque, la réfection des étanchéités, la création d'un système de renouvellement d'air...

Au-delà de la qualité environnementale, ce chantier a permis l'extension du bâtiment avec la création d'une nouvelle salle polyvalente, d'un nouveau préau et de sanitaires supplémentaires. Le Département a investi pour ce projet quelque 6,5 M€ avec une dotation de soutien du gouvernement dans le cadre du plan France Relance.

Transport à la demande À Venelles aussi !



Vous avez des difficultés pour rejoindre un arrêt des lignes de bus 25 ou 120 à Venelles ? Pensez à utiliser le service « Bus à la demande ». Un minibus électrique vient vous chercher à un point d'arrêt près de chez vous et vous dépose sur le trajet du réseau Aix en bus pour récupérer une ligne de ville. Ce service est opérationnel du lundi au samedi de 6h30 à 20h30, et accessible sur réservation.

Comment ?

- par téléphone de 8h30 à 19h30 au 09 70 83 01 23
- via Internet en téléchargeant l'application « lebusalademande »



Aides à la réservation :

- Vous pouvez prendre rendez-vous via Elioz. La Métropole a développé cette plateforme pour faciliter les échanges avec les personnes sourdes ou malentendantes. Rendez-vous sur le site [aixenbus.fr](https://www.aixenbus.fr) > se déplacer > TAD > Bus à la demande
- Si vous ne disposez pas d'équipement informatique ou que vous rencontrez des difficultés, rendez-vous au Centre communal d'action sociale de Venelles où Georges pourra vous aider les lundis après-midi et les mercredis matin. Sur RDV au 04 42 54 98 00.

+ infos : <https://www.aixenbus.fr/fr/NOL-Le-Bus-a-la-demande.html>

PLUi : report de calendrier

Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal, qui remplacera à terme les PLU communaux, avait été « arrêté » (voté) en Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence en mars dernier (lire Venelles Mag #91 – p.9). Devait s'en suivre l'enquête publique cet automne. Mais le projet doit être de nouveau « arrêté » pour tenir compte d'ajustements administratifs. C'est pourquoi la phase de concertation a repris cet été, afin que les administrés puissent s'exprimer sur le projet remanié. Le vote du PLUi ajusté est prévu au Conseil de Métropole le 19 octobre 2023.

+ infos : [venelles.fr](https://www.venelles.fr)



Biodiversité

Une réserve nature en ville

Un projet ambitieux va offrir un bel écrin à la flore et à la faune à proximité de l'esplanade Cézanne. Les aménagements débutent à l'automne.



Les bases de la future réserve pédagogique urbaine sont posées. Ce projet, inscrit à l'Agenda 2030 de la Ville, va permettre de re-végétaliser un site à proximité du théâtre de verdure Pierre Morbelli, de la grande esplanade et d'immeubles d'habitation.

Sont prévues des plantations favorables à la biodiversité comme des plantes mellifères, des arbres à fleurs et des fruitiers. Tout est pensé pour constituer un véritable réservoir de biodiversité : ruchers, prairie, nichoirs favoriseront aussi le développement de toute une chaîne de vie. Des abris précieux

pour les oiseaux, les chauve-souris, les insectes butineurs, les hérissons ou encore les lézards.

« Cet apport de biodiversité au cœur de la ville répond à un double objectif : faire une place à la nature participant à préserver notre cadre de vie et sensibiliser toutes les générations aux enjeux de la biodiversité. A ce titre, nous travaillons sur un parcours pédagogique connecté » explique Nicolas Conrad délégué à l'environnement.

La Ville engage ce programme dès l'automne avec les conseils

d'experts de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Ce projet est co-financé à 70% par le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif d'aides aux communes "Provence verte".



Cantines scolaires

Des restaurants toujours plus responsables !

Engagée dans la démarche *Mon restau responsable*® depuis 2019, Venelles a validé début juillet le renouvellement de cette garantie pour les deux prochaines années.



Cette garantie place le repas au centre d'un projet collectif et de territoire. C'est l'engagement de vouloir

une alimentation saine, responsable et respectueuse de l'environnement mais aussi de lutter contre le gaspillage. Son renouvellement est voté tous les deux ans lors d'une réunion participative en présence d'élus, d'agents du service scolaire, de parents d'élèves, d'enfants délégués de la commission des menus, du chef cuisinier et de représentants d'associations venelloises. C'est le 4 juillet dernier que le bilan sur cet engagement a pu être effectué. Après une visite en cuisine dans les coulisses de la

préparation des repas, menée par le chef Patrick Badin, l'équipe du service municipal Développement durable et participation citoyenne a présenté aux 17 participants le bilan des actions menées depuis 2019 et les nouvelles ambitions fixées pour les 2 ans à venir.

Les parties prenantes ont pu valider le respect des engagements pris pour améliorer la qualité et l'origine des produits, le bien-être sur le lieu de restauration, les bonnes pratiques comme la réduction du gaspillage, les économies d'eau et d'énergie, le recours aux produits d'entretien éco-responsables.

A l'issue de la séance, le renouvellement de la démarche a été voté. Que du « plus » pour les petits Venellois.

[#venellesentransition](#)

Semaine du développement durable

RdV du 19 sept. au 7 oct. !

- Exposition « Nature for city life » à l'Étincelle du 19 septembre au 7 octobre
- Ciné-débat : « Animal » de Cyril Dion Mercredi 20 septembre à 18h - l'Étincelle
- 2^e Forum des solutions Samedi 30 septembre 9h > 13h - Place de la Mairie et boulodrome. Une matinée pour échanger, agir, comprendre, réagir, jouer, avancer ! Apéritif offert à midi. Inscriptions et infos sur les ateliers : 04 42 54 93 38 venellesentransition@venelles.fr
- Fresque du climat / Atelier 2 tonnes Jeudi 5 octobre à 18h30 - Médiathèque de l'Étincelle

[venelles.fr](https://www.venelles.fr)

Économie venelloise

Une vitalité remarquable

Avec 34% de progression en termes de création d'emploi et près de 200 structures créées en 2021, Venelles affiche un bilan économique particulièrement positif, qui profite de plus en plus aux actifs venellois. *

C'est ce diagnostic encourageant qui a été présenté par le Maire, les élus et les partenaires de la Ville lors des "Rencontres éco de Venelles" en mai dernier à l'Étincelle, une première soirée d'échanges avec les professionnels venellois. L'occasion également de détailler les offres de service et d'accompagnement proposées à Venelles aux acteurs économiques par la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Chambre de commerce et d'Industrie, la Chambre des métiers départementale, le réseau Initiative Pays d'Aix et les Vitrines de Venelles.

Le tissu économique de la ville se montre équilibré, à la fois composé d'une part importante de commerces, d'activités artisanales, de petites et moyennes entreprises et de sociétés de pointe à forte valeur ajoutée. Si les services aux entreprises et



Les 1^{ères} Rencontres éco de Venelles - Mai 2023

les magasins de détail sont les activités principales, on relève sur notre territoire un nombre élevé d'entreprises à forte croissance, avec la présence notable du secteur des « services à haute intensité de connaissances et de haute technologie ». C'est d'ailleurs ce dernier qui représente 42% des emplois privés de la commune !

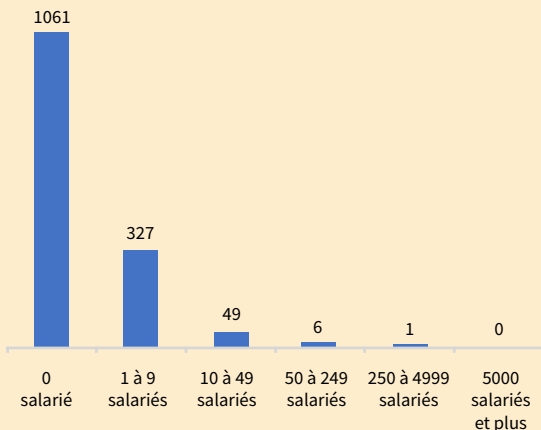
Venelles "joue dans la cour des grands" avec 11 entreprises innovantes, 8 PME à forte croissance, 2 entreprises ayant une filiale étrangère, 18 ayant un actionariat étranger, 24 exportant au moins 10 000 € et 9 sociétés réalisant plus de 10 M€ de chiffre d'affaires.

* Sources : étude CCI AMP- mai 2023 et étude sur les mobilités des ménages de l'AUPA / CERAM - juillet 2022

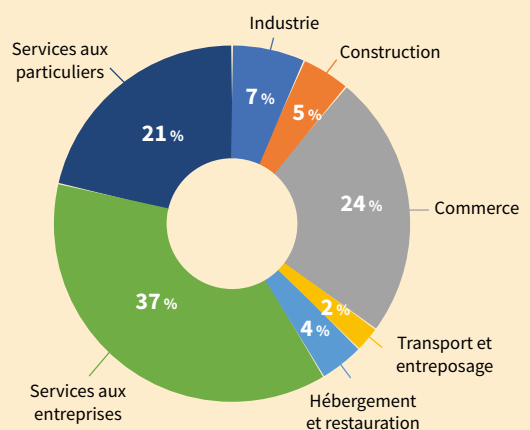
Portrait économique venellois en quelques chiffres

- 1 444 établissements du secteur privé
- 58% d'activités de service
- + de 3 580 salariés dont 2650 sur le pôle d'activité et 650 emplois indépendants estimés
- Près de 30% des actifs venellois travaillent sur place
- Près de 2500 actifs de l'extérieur travaillent à Venelles

Répartition des établissements par taille



Répartition des salariés fin 2021



189 sociétés ont été créées en 2021 à Venelles, un chiffre assez régulier depuis 2016. Ce sont les services à haute intensité de connaissance et le commerce (gros & détail) qui sont les principaux pourvoyeurs d'emploi.

Plus d'emplois locaux, moins de déplacements

Sur cet élan, l'emploi bénéficie donc logiquement d'un

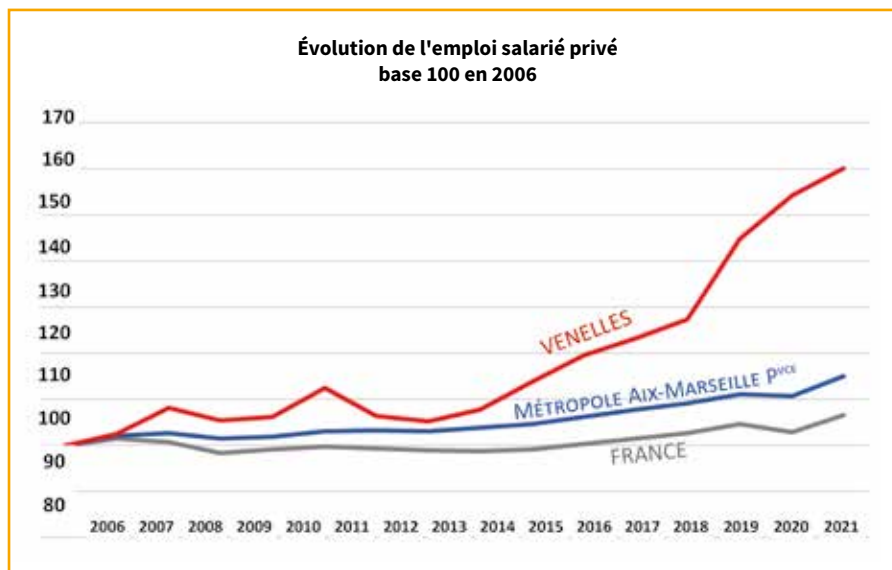
dynamisme assez exceptionnel à Venelles, avec une hausse de 34% des postes salariés (+ 910) entre 2016 et 2021, contre une moyenne à +6,4% en France. Cette situation permet chaque année à de plus en plus de Venellois de travailler dans leur ville. L'incidence positive sur les flux de déplacements se traduit d'ailleurs par une diminution de 4% des trajets liés au travail entre 2009 et 2019.

Plusieurs leviers sont activés par la Commune afin de rebondir activement sur la vitalité économique locale et encourager les Venellois à travailler sur place.

« La municipalité a fait des choix stratégiques pour consolider cette dynamique positive. Réviser le PLU dans l'optique de redynamiser la zone d'activités, favoriser le "vivre et travailler à Venelles", développer les modes alternatifs de déplacements à la voiture individuelle pour aller travailler, soutenir les commerçants, encourager l'économie circulaire sont des éléments forts » complète Olivier Brun, élu délégué au développement économique.



La Ville a également structuré récemment un service municipal "Économie - Commerce" et développé le Bureau municipal de l'Emploi pour encore plus de proximité avec le tissu économique local.

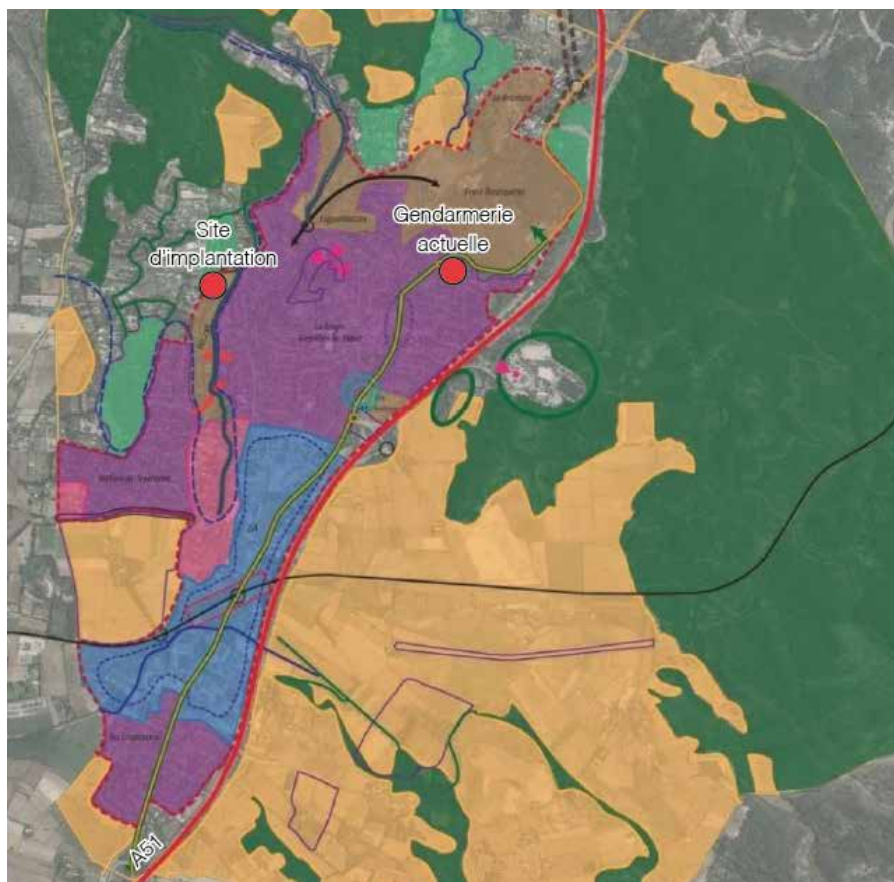


Future gendarmerie

Le projet est lancé !



La construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie dotée de logements de fonction est à l'étude depuis trois ans. Elle permettra de pallier les insuffisances du site actuel saturé. Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour cette opération a été voté à l'unanimité au Conseil municipal du 13 juin dernier.



C'est en 2019 que La direction générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) avait sollicité la Ville pour transférer sa caserne actuelle, celle-ci n'étant plus adaptée aux besoins. Cette initiative avait été validée sur son principe et son implantation par les élus lors du Conseil municipal du 17 décembre 2020.

Le transfert de la gendarmerie aura donc lieu route de Couteron, sur un site d'environ 9 000 m², trois fois plus grand qu'aujourd'hui rue de la bergerie. Le projet inclut un bâtiment « caserne » de 386 m²,

27 habitations sur plus de 2 200 m² et des places de stationnement.

Outre son aspect essentiel pour le maintien d'une qualité des services de sécurité sur notre territoire, cette construction devra respecter les critères esthétiques et écologiques de ce secteur de Venelles. Elle veillera en effet aux continuités boisées pour préserver un corridor écologique entre les réservoirs de biodiversité au nord de la route de Couteron et l'ensemble de la crête des Faurys. La densité et les hauteurs des constructions seront à adapter afin de préserver

les caractéristiques naturelles du site et de conserver les points de vue liés à la topographie.

Les offres des architectes ont été remises en mairie en juillet et un premier jury s'est réuni début septembre pour sélectionner trois équipes de concepteurs qui vont ensuite travailler sur l'intégration de ce projet sur la zone. Fin décembre, un second jury se prononcera sur le choix définitif du projet. Ce dernier sera présenté aux Venellois début 2024.

Le point sur ...

Le chantier du quartier de La Reille

Ce dernier trimestre de l'année verra la finition des aménagements de réseaux de récupération des eaux pluviales rue Eugène Bertrand. La route est désormais barrée, l'accès aux riverains étant maintenu. En parallèle le mur de soutènement créé en face du restaurant la Flambée du Luberon dans le cadre de l'élargissement de la voie va être recouvert de pierres.



Écoles

Focus sur les travaux d'été

Tour d'horizon à l'issue des deux mois dédiés aux chantiers d'amélioration des bâtiments accueillant les petits Venellois.

En coordination avec les directeurs d'établissements scolaires et des crèches, la Ville a procédé à divers travaux cet été pour le confort et la sécurité des enfants et du personnel.

Rafraîchissement des peintures dans des classes, pose de films protecteurs sur les fenêtres pour

plus de confidentialité et d'isolation thermique, nouveaux sanitaires à l'école du Mail et réfection de la clôture à l'élémentaire Maurice Plantier ont constitué la majorité des interventions.

En parallèle, l'étanchéité de la toiture de la crèche les P'tits loups aux Logissons a été refaite.

Enfin, l'ensemble des sites a fait l'objet de mesures de vérifications réglementaires annuelles de sécurité : électricité, prévention incendie...

En centre-ville

Deux nouvelles salles de sport



Deux équipements sportifs ont vu le jour. Dans le cadre de l'optimisation des recettes de la Commune, les associations utilisatrices versent une redevance à la Ville. L'ancienne salle des fêtes de Venelles a été transformée cet été en salle de danse. Depuis la rentrée, ce nouvel équipement municipal en plein cœur de ville est donc mis à disposition d'associations et intervenants

spécialisés dans la danse ou des activités similaires. Un plus pour des disciplines en plein essor.

Vers le Mail, c'est l'ancienne médiathèque qui a été réaménagée en salle de boxe, dotée de vestiaires et d'un ring. Cet espace polyvalent sera aussi consacré à la boxe éducative, au sport santé, à l'aeroboxe, à la boxe compétiteur / performance. Un local de haut niveau accessible au grand public.

Et aussi...

Economies d'énergie - Le terrain d'honneur de foot du parc des sports Maurice Daugé a été équipé d'éclairages en LED.

Travaux de voirie à la Bosque - La réfection de la voirie et des trottoirs démarre entre l'avenue du Jas de Violaine et le giratoire de la Bosque. Des chicanes pour sécuriser la circulation et permettre la préservation des arbres plantés sur les trottoirs vont être mises en place, après concertation avec les riverains.

Remise en état d'un point d'eau chemin des Baumes - La Société de chasse de Venelles, aidée des services municipaux, a procédé au printemps à la réhabilitation d'un bassin en forêt qui fuyait. Un site précieux pour tous les animaux.





Budget de la commune : des défis et des enjeux

Pour une ville, l'équilibre budgétaire est devenu une équation très complexe. D'un côté, les recettes baissent, les coûts de l'énergie s'envolent et l'inflation enregistre une hausse record. De l'autre, il est essentiel de maintenir un budget qui permette de répondre aux attentes des habitants attachés à une qualité de service, un cadre de vie préservé, une politique culturelle et sportive ambitieuse et aux enjeux d'une ville en transition. C'est le défi auquel Venelles s'attèle avec pragmatisme et réalisme.

Pour gérer son budget, la Commune doit composer avec les dépenses de fonctionnement et d'investissement, les recettes, la dette, les impôts, l'emprunt... Elle recherche toutes les sources d'économie et d'optimisation possible, arbitre et fixe des priorités afin de garantir l'équilibre financier obligatoire.

Le budget est un élément fondamental de la gestion municipale qui permet d'engager les projets et les actions en toute transparence.

Subir une hausse de 200% du coût de l'électricité, compenser la perte de recettes générée par la

suppression de la taxe d'habitation, réussir l'ouverture du nouveau pôle culturel sans grever les dépenses de fonctionnement de la Ville, réaliser les actions inscrites à l'Agenda 2030 : ce sont autant d'éléments d'une équation budgétaire 2023 qui devient l'affaire de tous, habitants, élus et services municipaux.

Comment fonctionne un budget municipal ?

Le budget d'une commune est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le Conseil municipal et à poursuivre le recouvrement des recettes attendues. Comme tous les budgets municipaux, celui de Venelles se présente en deux parties : **une section de fonctionnement** et **une section d'investissement**. Chacune de ces sections, composées de recettes et de dépenses, doit être équilibrée.

• **La section de fonctionnement** : elle comprend les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien du patrimoine.

Dépenses : charges de personnel, dépenses d'électricité, chauffage, fournitures, intérêts de la dette, subventions aux associations.

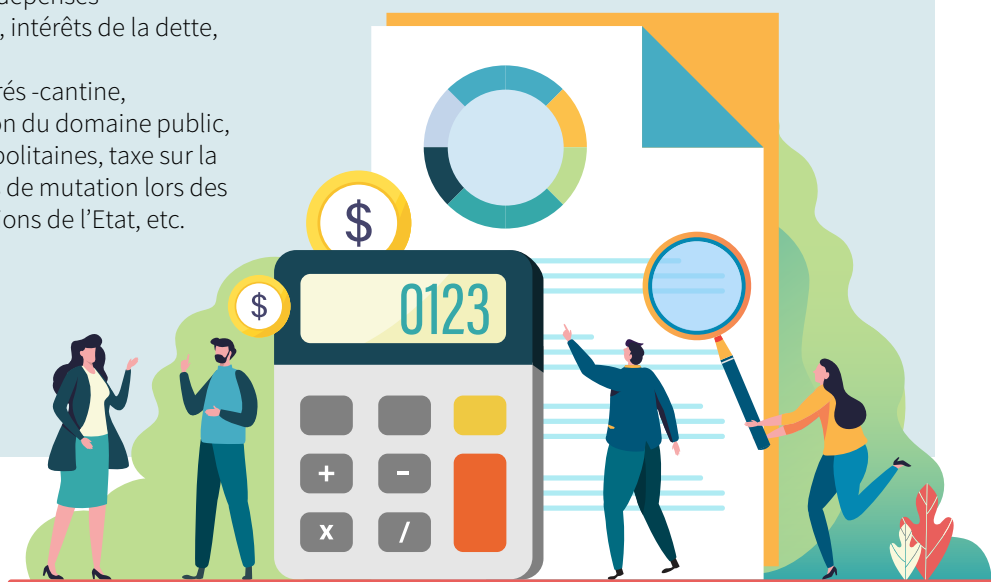
Recettes issues des services facturés -cantine, périscolaire-, spectacles, occupation du domaine public, taxe foncière, contributions métropolitaines, taxe sur la publicité extérieure, taxe des droits de mutation lors des ventes de biens immobiliers, dotations de l'Etat, etc.

• **La section d'investissement** : elle recouvre les opérations liées au patrimoine de la collectivité : projets, travaux d'infrastructures et acquisitions immobilières.

Dépenses de remboursement du capital de la dette, d'acquisitions de terrains par exemple, de travaux neufs autres que d'entretien et de projets de l'année.

Recettes : subventions des partenaires institutionnels, emprunts, remboursement de la TVA, ventes de terrains, autofinancement etc.

À savoir : Les financements liés à l'eau et à l'assainissement, au pluvial, à la gestion des déchets, à la piscine ou encore au transport sont rattachés aux budgets de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui détient la compétence de ces services et équipements.



Le chiffre :

+
650 000
euros

C'est le coût pour la Commune de l'explosion du tarif des énergies depuis 2021 soit l'équivalent de sa capacité d'autofinancement. Le coût de l'électricité a augmenté de 200% en deux ans. Une incidence amortie à Venelles par rapport à d'autres collectivités grâce aux mesures de sobriété énergétique et aux investissements dans l'énergie solaire.



La collectivité doit faire face à une situation inédite depuis trois ans. Après une crise sanitaire sans précédent, elle affronte une crise énergétique et un contexte économique tendu, l'inflation ayant atteint un niveau record de 7,3 % en février 2023. Les dépenses de fonctionnement étant fortement impactées par la hausse des coûts, l'épargne de la section de fonctionnement- différence entre recettes et dépenses- s'en trouve affectée. À cela s'ajoute la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui a supprimé la dynamique des recettes communales. Les dotations de l'Etat stagnent - même si des dispositifs pour pallier une partie des pertes (crise énergétique + fin de la taxe d'habitation) ont été mis en œuvre.

Des contraintes en 2023

La Municipalité entend mobiliser tous les leviers possibles, des économies à l'optimisation des ressources pour mieux préparer l'avenir.

Ainsi sur le volet énergétique, la politique engagée depuis plusieurs années a permis de limiter l'impact de l'envolée des prix. Sobriété énergétique, diminution des températures dans les bâtiments municipaux, limitation de l'éclairage nocturne en ville, installation de nouveaux panneaux

solaire... ont d'ores et déjà porté leurs fruits.

En mairie, des efforts sont aussi déployés pour réduire toutes les dépenses, tout en maintenant une haute qualité de service : optimisation des ressources, maîtrise des dépenses, internalisation de tâches et de missions...

La procédure

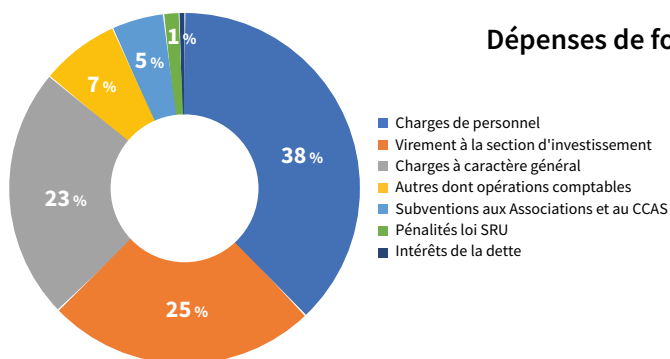
- **Le budget primitif** est le 1^{er} acte du cycle budgétaire de la collectivité. Il est voté par le Conseil municipal avant le 15 avril de l'année concernée et transmis au Préfet sous 15 jours.
- Le budget voté est obligatoirement **équilibré**. Les dépenses et recettes de fonctionnement doivent être égales tout comme dépenses et recettes d'investissement sur une durée allant **du 1^{er} janvier au 31 décembre**.
- **Les services de l'Etat contrôlent** la légalité et la régularité des dépenses.
- **Des décisions modificatives** peuvent être votées en conseil municipal au cours d'un exercice budgétaire si l'évolution de certains dossiers / projets entraîne des incidences financières. Ces modifications répondent aux mêmes obligations que le budget initial : équilibre entre dépenses et recettes.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 DE LA VILLE

Section de fonctionnement : 15,47 M€

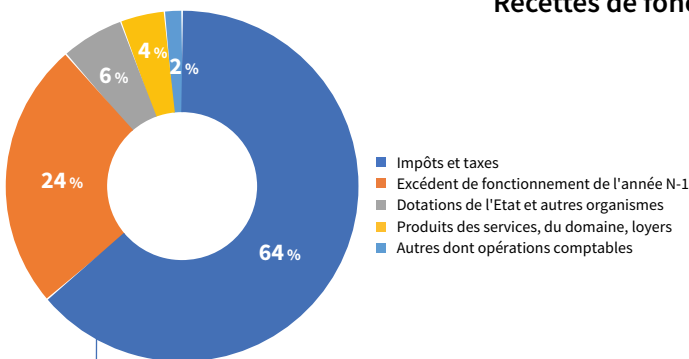
en hausse de 3,6% par rapport à 2022

Dépenses de fonctionnement



Après avoir subi les conséquences de la crise sanitaire en 2020 et 2021, le budget de fonctionnement est fortement impacté par la hausse des coûts de l'énergie : 170 % pour le gaz et le fioul et 200 % pour l'électricité entre 2021 et 2023.

Recettes de fonctionnement



En 2023, pour limiter l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie, des matières premières et des services, et ne pas trop perdre de recettes, une révision des taux est intervenue concernant :

- La revalorisation des bases du foncier bâti fixée par l'Etat en fonction de l'inflation : + 1,71 point cette année
- Une modification des taux fixés par la Commune concernant :
 - La taxe foncière sur le foncier bâti qui passe de 41,58% à 43,66%
 - La taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui évolue de 17,62% à 18,49%

Ces taux, après une légère baisse, étaient restés stables depuis 2016. Avec ces nouveaux taux fixés en 2023, la Commune devrait revenir à un taux d'épargne supérieur à 10% en 2024 si la baisse des coûts de l'énergie au niveau de 2022 est effective.

dont :
 6,7 M€ : impôts locaux (taxe foncière et compensation de la taxe d'habitation)
 2 M€ : reversements de la Métropole
 720 000 € : taxe additionnelle aux droits de mutation.
 112 000 € : taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)
 284 000 € : taxe sur la consommation finale d'électricité




Enfin, la maîtrise des coûts et la recherche de nouvelles recettes est au cœur de la dynamique budgétaire 2023. « Tous les services et les élus sont mobilisés pour étudier toutes les options qui participent à compenser notre baisse d'auto-financement : partenariats, recherche de subventions, optimisation des investissements, des projets et des moyens... Nous avons déjà maîtrisé le budget lié aux dépenses du personnel en dépit de la hausse du point d'indice des fonctionnaires » commente Arnaud Mercier, maire de Venelles.

En parallèle, la Ville a engagé plusieurs chantiers d'optimisation fiscale pour renforcer ses recettes de manière équitable. Cela concerne la révision de la taxe locale sur la publicité extérieure des professionnels et les bases des locaux d'habitation et économiques dans la limite des possibilités, sachant que la Commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales depuis 2021.

Il est aussi apparu incontournable de modifier les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation perçue sur les résidences secondaires, en les augmentant de 5 %. « Selon les calculs, au final, la majorité des personnes concernées devrait toutefois payer moins d'impôts locaux qu'avant la

suppression de la taxe d'habitation qui se cumulait avec la taxe foncière » estime David Thuillier, élu délégué aux finances et au contrôle de gestion. Avec cette stratégie, Venelles entend se donner les moyens de tenir le cap fixé. L'enjeu concerne la réalisation des projets co-financés par ses partenaires et la mise en œuvre des actions fixées par l'Agenda 2030 dans le cadre de la transition écologique sociale et économique engagée par la Ville pour la prochaine décennie.

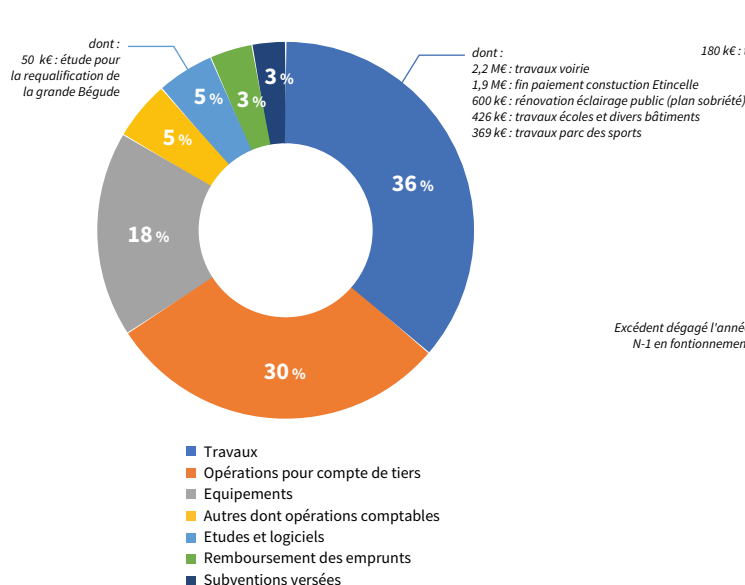
Le budget prévisionnel 2023 reflète cette volonté de mettre en œuvre les actions fixées selon trois axes prioritaires :

- la transition écologique avec la défense de l'environnement et de la biodiversité, le développement d'une mobilité durable et la gestion des risques 
- la maîtrise du développement de la Commune pour un cadre de vie harmonieux, un urbanisme maîtrisé, des logements pour tous, des projets d'aménagement équilibrés 
- le développement économique local avec le soutien à l'agriculture et aux commerces de proximité et le développement des activités de pointe. 

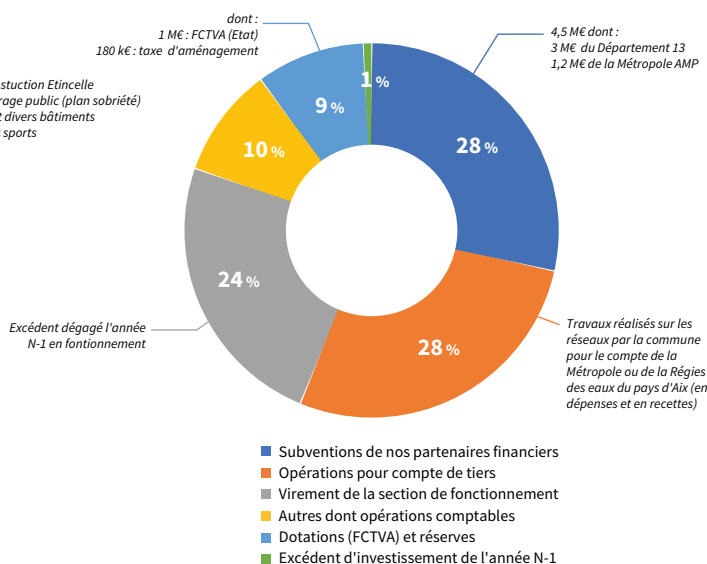
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023 DE LA VILLE : 15,9 M€

en baisse de 18% par rapport à 2022

Principaux investissements pour 2023 : 15,9 M€



Comment sont financés nos investissements ?



Les projets réalisés sur la Commune sont principalement financés par les subventions de ses partenaires : Conseil départemental, Conseil régional, État. Depuis 2020, ce sont plus de 10 millions d'euros de subventions qui ont été accordés. En moyenne, un projet venellois est financé à 65% par des subventions et jusqu'à 80% pour certains d'entre eux. Le soutien financier de ces

institutions publiques permet de construire et rénover nombre d'équipements, et de soutenir notre programme de transition écologique et énergétique. Les exigences environnementales sont devenues des critères essentiels dans la constitution des dossiers de demandes d'aides en 2023.



3 questions à ...

David Thuillier, adjoint, délégué aux finances et au contrôle de gestion

En tant qu'élu aux finances, quelles sont vos priorités pour Venelles ?

De veiller sur chaque euro dépensé ! Depuis trois ans, il nous faut faire face à une série de difficultés inédites qui s'enchaînent. Comme nous l'avons toujours fait, nous sommes soucieux de contenir nos dépenses qui engagent l'argent du contribuable. Cela nous oblige à bâtir un budget maîtrisé et équilibré en cohérence avec nos moyens et nos ambitions : que ce soit pour le développement contrôlé de la commune, la protection de l'environnement et les actions de l'Agenda 2030, le programme culturel et le soutien à une politique sportive active et accessible à tous.

Quels sont vos principaux enjeux pour 2023 ?

C'est de maintenir notre équilibre budgétaire et de conserver notre capacité de financement. Pour cela, nous veillons sur les dépenses, mobilisons nos partenaires, Département, Métropole et Etat, qui financent largement nos projets et engageons les réformes nécessaires. A ce titre, nous limitons l'impact de révision de taux autant que possible pour les foyers venellois et espérons que nous parviendrons à redescendre les taux de la taxe foncière dans les années futures.

En 2023, la Ville est engagée dans des projets indispensables pour la commune : travaux de la rue de la Reille, modification de l'éclairage public 100% Led, développement ou modernisation des écoles et du parc des sports.

Quel est l'état de la dette à Venelles ?

Malgré un emprunt de 2 M€ sur 15 ans souscrit en 2022 pour financer notre programme d'investissements, l'encours de la dette est inférieur à celui de 2017 et sera amorti pour moitié en 2026. Les annuités baissant chaque année, cela améliore notre capacité d'autofinancement et permet, si besoin, de recourir à de nouveaux emprunts sans la dégrader.

À Venelles, la dette par habitant est de 452 € alors qu'elle est de 797 € en moyenne dans les communes de même taille en France !

Budget annexe de l'énergie

La production d'électricité des panneaux photovoltaïques installés à Venelles fait l'objet d'un budget séparé car relevant d'une activité industrielle et commerciale et assujéti, lui, à la TVA. En 2022, il s'est élevé à plus de 120 000 €. En 2023, les recettes vont augmenter avec la mise en service des panneaux des ombrières du parc des sports depuis plus d'un an.



Quel est le prix de l'eau ?

3,31€ TTC / 1000 l d'eau dont 1,62 pour l'assainissement et 1,69 pour l'eau potable. Un coût inférieur à celui en vigueur en 2018 avant la reprise en gestion par la Régie des Eaux du pays d'Aix.

La consommation d'eau de la Commune a diminué de 34 % depuis 2016, entraînant une baisse des dépenses significative.

Une réduction due notamment à la mise en place de l'arrosage connecté, la suppression des végétaux trop gourmands en eau et aux efforts menés avec la Régie des eaux pour lutter contre les fuites.



Terre de Jeux 2024

C'est parti pour une saison sportive !

La labellisation de Venelles en tant que "Terre de Jeux" s'exprime à 100% dès cette rentrée. La saison s'ouvre donc dans ce formidable élan : une chance pour Venelles et ses habitants, sportifs ou non !

Jusqu'à la clôture des JO paralympiques le 8 septembre 2024, ce sont douze mois d'événements, de rencontres,

d'émulation autour des valeurs olympiques. Du challenge, du rire, du dépassement de soi, de l'esprit d'équipe et de la découverte sont au programme toute la saison ! Les clubs et la Ville vous attendent pour partager d'intenses moments de ferveur commune et se laisser porter par la remarquable dynamique sportive venelloise.

Vos prochains rendez-vous estampillés Terre de Jeux 2024 : le Venelles Gaming Day - 1^{er} événement dédié au eSport et le 18^e tournoi international de judo. [#terredejeux2024](#)



Judo club venellois

Une histoire sportive de 40 ans



Le licencié du JCV Mbagnick Ndiaye en lice pour les JO Paris 2024.

Le Judo club venellois a fêté son 40^e anniversaire lors d'une fête organisée à l'Étincelle en juin dernier. Fondé en 1982 par Marcel Gaudinière, le JCV est l'un des plus grands clubs venellois avec plus de 800 adhérents. Avec son fils Dominique à sa tête depuis 1997, le club s'est fortement développé en accueillant de nombreuses autres disciplines : arts martiaux, arts de la danse, fitness... Il compte désormais une vingtaine d'employés... La Ville accompagne le club depuis sa création au travers de locaux mis à disposition et de subventions annuelles. L'association, présidée depuis quinze ans par Jean-Louis Garcia,

peut compter depuis quatre décennies sur le soutien sans faille de nombreux bénévoles. Le club a progressé dans plusieurs disciplines afin d'évoluer à tous les niveaux de compétition régional, national, et international avec plusieurs titres de champion de France en judo, jiu jitsu et autres arts martiaux. Deux licenciés ont participé aux JO de Pékin et de Tokyo : Hortance Diedhiou et Mbagnick Ndiaye. On compte également 63 ceintures noires en 1er Dan au sein du club qui a obtenu le label Or remis par la Fédération française de Judo en juin dernier pour la qualité de son enseignement.

Bienvenue !

À la section de foot féminine de l'USV - Le club omnisport Union sportive venelloise ouvre pour cette rentrée une école de foot féminine. La section est ouverte aux filles nées entre 2012 et 2017 (U7-U9, U10-U12).

+ infos : 07 68 32 72 50 / 06 08 05 31 12 / contact@usvenelles.com

À l'association Du Rêve au Rêveur - Vous êtes intéressé par l'analyse symbolique des rêves ? Cette association récemment installée à Venelles organise des rencontres et ateliers centrés sur l'écoute au travers de la contemplation d'un rêve, d'un conte ou d'un récit d'un événement de la vie.

+ infos : 06 85 22 51 57 / <https://rachelbrossat.wixsite.com/associationdurveaurv>

À Pass Sport and Co - L'équipe de l'association propose de la gymnastique d'entretien, des activités de pleine nature et organise des stages de loisir et séjours sportifs : Pilates, fitball, marche nordique...

+ infos : 06 09 69 78 78 / www.pass-sport-and-co.fr

Aux Rugissants - Le club qui a récemment déménagé son siège à Venelles propose du cyclo sport sur des circuits routiers originaux.

+ infos : www.lesrugissants.com / lesrugissants@lesrugissants.com.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Avertissement

Vous trouverez sur la page suivante la tribune écrite par la liste d'opposition. Cette publication est une obligation légale visant à assurer un espace d'expression dédié à la liste minoritaire. Nous respectons cette réglementation que nous considérons tout à fait légitime et démocratique. Pour autant, notre équipe municipale tient à préciser que ce qui est écrit par l'opposition n'engage que ses auteurs. Nous vous invitons à vérifier les chiffres et les affirmations qui s'y trouvent.

Une passionnante seconde partie de route à parcourir ensemble !

C'est avec clairvoyance, prudence et optimisme que nous entamons la seconde moitié de mandat que vous nous avez confié.

Toujours structuré sur la base des trois objectifs de transition, de maîtrise du développement de Venelles et du développement de la participation citoyenne, notre programme se déroule en concertation avec vous, pour Venelles et ses habitants.

Des projets phares restent dans notre horizon à trois ans, après la concrétisation du pôle culturel l'Étincelle et de l'Agenda 2030, les deux priorités du début de mandat.

Dans les mois à venir, nous nous attèlerons à la définition du futur éco-quartier de vie à Fontrompête, un projet extrêmement structurant pour le Venelles de demain.

En parallèle, nous reprendrons l'étude de l'aménagement d'un nouveau groupe scolaire, une

nécessité pour le futur si nous voulons pouvoir continuer à accueillir de jeunes familles sur notre territoire.

Nous réaliserons, dès cette fin d'année, une réserve urbaine de biodiversité au centre de Venelles.

Nous finaliserons également l'implantation d'une nouvelle gendarmerie pour renforcer la qualité du travail des forces de sécurité qui œuvrent chaque jour pour notre protection.

Enfin, nous poursuivrons les négociations avec les services de l'Etat et de la SNCF afin que le passage à niveau au cœur de notre ville soit définitivement sécurisé. Sur ce sujet, nous maintenons notre mobilisation pour que puisse rouvrir à Venelles une halte ferrée.

Des projets d'envergure, qui s'ajouteront à notre implication au quotidien pour plus de solidarité, plus de sport, plus de vie économique, plus d'animation, plus de proximité, plus d'implication des citoyens dans la vie locale municipale.

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA,
Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT,
David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY,
Gisèle GEILING, Christiane TCHAREKLIAN,
Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ,
Dominique ALLIBERT, Valérie BUSSO, Sylvie ANDRÉ,
Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD,
David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD,
Thibault DEMARIA, Olivier BRUN

OPPOSITION MUNICIPALE

À l'heure où nous bouclons ce magazine le texte des élus d'opposition n'a pas été transmis.

Annie Mouthier, Jean-Yves Salvat, Marie-Claire Morin

Hommage Au revoir Serge

Engagé dans ses nombreuses missions, Serge Emery nous a quittés brutalement cet été à l'aube de ses 73 ans. Hommage à un ami et un élu engagé pour les Venellois.



C'est un membre de notre "famille" du Conseil municipal que nous avons perdu.

Personnalité joviale, homme modeste, sportif accompli fan de rugby, amoureux des animaux, grand voyageur voire globetrotteur, engagé dans l'humanitaire notamment en Afrique, Serge était populaire et apprécié dans sa ville où il s'était installé en 1987.

Serge était un élu très engagé sur le terrain qui n'a eu de cesse d'œuvrer pour Venelles.

Conseiller municipal depuis 2020, il assumait sa responsabilité avec sérieux, simplicité et bonhomie. Toujours présent aux réunions de quartier organisées régulièrement par la mairie, il écoutait les demandes pour mieux y répondre ensuite. Des encombrants à faire évacuer, des problèmes de stationnement, une haie qui déborde chez un voisin... , il cherchait toujours la solution pour les Venellois.

Il a aussi énormément œuvré pour la protection des animaux et notamment des chats depuis trois ans.

Avec conviction, Serge a su entraîner et mobiliser avec lui les associations, les services municipaux, particulièrement les services techniques et la police municipale, qui peuvent témoigner de son engagement constant et de sa précieuse coopération quotidienne.

Il était bien connu des parents d'élèves en raison de son implication bénévole pour assurer la sécurité des élèves aux abords de l'école maternelle du Mail tous les matins depuis dix ans. Cette mission, il la prenait à cœur et avait toujours un petit mot enjoué pour les enfants et les parents, inlassablement posté devant le passage piétons qui va désormais sembler bien vide aux familles venelloises...

Mais l'engagement de Serge pour sa commune remonte à bien plus loin. Élu de 1995 à 2001 auprès de Pierre Morbelli, Serge Emery figure parmi les Venellois engagés par conviction et par amour pour leur ville, authentiques et désintéressés. Il a toujours eu l'intérêt général chevillé au corps. Sport, sécurité civile, animations... : son bénévolat n'avait pas de frontières ! On se souvient de son action au sein de l'ancien comité des fêtes de Venelles, du Venelles Basket Club, du club de volley PAVVB, des Comités Feux de Venelles et d'Aix-en-Provence.

Serge Emery, homme inspirant, a apporté aux Venellois – et à bien d'autres - toute son âme et sa générosité. Nous le remercions du fond du cœur pour sa fidélité à notre ville et renouvelons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Nouvelle saison culturelle

Sport & culture : un mariage heureux

Pour cette première saison culturelle de l'Étincelle, la Ville propose une programmation toujours aussi diversifiée ouverte à tous les publics, mais enrichie de nouvelles formes de spectacle vivant et aux couleurs de l'olympisme.



Ce sont environ cinquante manifestations explorant aussi bien le théâtre, la danse, le cirque, le street art que les arts graphiques qui jalonnent cette année culturelle. Cette dernière va s'épanouir bien sûr en majeure partie au sein du nouveau pôle culturel que vous avez très vite investi comme lieu de vie, de découverte, de création et d'émotions partagées.

Sur les murs de l'Étincelle, des expositions inviteront les visiteurs à découvrir différents talents. Dans la grande salle Joséphine Baker, la scène permettra d'accueillir des spectacles des arts du geste et de grandes formes théâtrales. Des soirées intimistes seront toujours au programme, particulièrement au sein de la salle Grace Kelly.

Une heureuse nouveauté à retenir : les "Plateaux des minipousses" à découvrir le samedi matin avec vos tout petits.

« Nous avons souhaité un programme culturel ambitieux et accessible à tous, s'inscrivant dans la continuité des années précédentes, tout en l'étoffant de spectacles pour lesquels le pôle culturel est dimensionné » explique Françoise Weller, première adjointe déléguée à la Culture.

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, marrainé par l'athlète de breakdance Sandra Pestana, une vingtaine de représentations tournées vers le sport et les valeurs de l'olympisme seront le fil rouge de la saison culturelle. Spectacles, ateliers, conférences, expos, rencontres thématiques, salon du livre, marathon du cinéma auront la vocation de renforcer des liens

porteurs de sens entre l'univers du sport et celui de la culture, deux piliers essentiels de la vie venelloise !

Enfin, priorité a été donnée au maintien d'une politique tarifaire accessible pour que chaque Venellois/e puisse profiter de ces échappées culturelles.

Belle saison à toutes et tous !

+ Programme en ligne sur venelles.fr et distribué avec ce magazine

• 8 et 9 septembre :

Journées d'ouverture de la billetterie réservées aux Venellois, à l'accueil de l'Étincelle

• 10 septembre :

Ouverture des ventes en ligne à tous.

Programmation pouvant être modifiée / complétée en fonction de l'actualité
Retrouvez l'agenda événementiel actualisé chaque jour sur venelles.fr

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE

SEPTEMBRE

SAMEDI 9

#venellesculturelle
Chanson française
Ben Herbert Larue :
« Souffles »
20h30 – L'Étincelle
Tarifs : 17 € / 13 €
MJC – 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

MARDI 12

#venellesengagée
Don du sang
15h > 19h30 – Parc des sports
EFS – 04 91 18 87 90

JEUDI 14

#venellesengagée
Permanence de France Alzheimer
Au CCAS
sur Rdv au 04 42 23 42 49

DU 16 AU 17

#venellesculturelle
Journées européennes du Patrimoine 2023
Patrimoine vivant – Les métiers tradition
04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

DU 19 SEPT AU 7 OCT.

#venellesentransition
Exposition “Nature for city life”
Semaine du développement durable
L'Étincelle
04 42 54 95 81
developpement.durable@venelles.fr

MERCREDI 20

#venellesentransition
Ciné-débat : “ Animal ” de Cyril Dion
Semaine du développement durable
18h - L'Étincelle
04 42 54 95 81
developpement.durable@venelles.fr

JEUDI 21

#venellesculturelle
Conférence
“Les sarcophages chrétiens au Musée d'Arles” par Romy Wyche
Tarifs : 6 € / 3 €
19h30 – L'Étincelle
04 42 54 15 02 /
06 22 86 57 30
aux-sources-de@orange.fr

SAMEDI 23

#venellesanimée
Venelles Gaming day
Évènement dédié au eSport
10h > 18h - L'Étincelle
06 17 14 71 50
le.local@venelles.fr



DIMANCHE 24

#venellesportive
Judo
18^e Tournoi international par équipes
9h > 16h – Halle Nelson Mandela
09 50 36 78 60
contact@jcvenelles.com



MARDI 26

#venellesengagée
Lancement du Téléthon 2023
Venelles ville phare du pays d'Aix et Salonnais
19h - L'Étincelle
letincelle@venelles.fr

JEUDI 28

#venellesengagée
Permanence de France Alzheimer
Au CCAS
sur rdv au 04 42 23 42 49

VENDREDI 29

#venellesculturelle
#venelleslavillequi respire
esport
Théâtre
Je ne cours pas, je vole !
20h30 – L'Étincelle
Tarifs : 15 € / 12 € / 5 €
04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr
billetterie.venelles.fr

#venellesanimée
Roule ta ville
17h45 – départ devant la mairie
04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr



SAMEDI 30

#venellesentransition
2^e Forum des solutions
 Semaine du développement durable
 Le matin – Place de la mairie et boulodrome
 15h > 18h - médiathèque de l'Étincelle
 04 42 54 95 81
developpement.durable@venelles.fr



#venellesculturelle
Théâtre de papier / conte
Le plateau des minipousses : « La soupe aux petits cailloux »
 10h – L'Étincelle
 À partir de 3 ans
 Tarif unique : 5 €
 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

OCTOBRE

MARDI 3

#venellesentransition
 #venellesanimée
Ciné-enfant : " Le lorax "
 Dans le cadre de la semaine du développement durable
 17h30 - L'Étincelle
 Gratuit sur réservation - Nombre de places limité
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

DU 2 AU 6

#venellesanimée
Semaine bleue
 Animations Seniors
 Gratuit sur réservation
 04 42 54 98 00
ccas@venelles.fr



JEUDI 5

#venellesentransition
Fresque du climat[®] + atelier d'animateur de la Fresque[®] + Atelier 2 tonnes[®]
 Semaine du développement durable
 18h30 - L'Étincelle
 04 42 54 95 81
developpement.durable@venelles.fr

#venellesculturelle
Conférence
"Du pain et des jeux"
 par **Mélanie Bienfait**
 19h – L'Étincelle
 Tarif unique : 5 €
 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr / billetterie.venelles.fr

VENREDI 6

#venellesparticipative
Soirée d'accueil des nouveaux habitants
 18h30 (horaires à confirmer) – L'Étincelle
 Réservé aux nouveaux habitants de la commune
 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr

SAMEDI 7

#venellesentransition
Ouverture de la grainothèque et de la bouturothèque
 Semaine du développement durable
 10h30 > 11h30 - Médiathèque de l'Étincelle
 04 42 54 95 81
developpement.durable@venelles.fr

#venellesculturelle
Concert chanson française
 Théophile
 20h30 – L'Étincelle
 Tarifs : 17 € / 13 €
 MJC – 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

MARDI 10

#venellesculturelle
Ciné-documentaire "Green Teens" de Marine Locatelli
 Semaine du développement durable
 18h30 – L'Étincelle
 Gratuit sur réservation
 04 42 54 93 10
letincelle@venelles.fr / billetterie.venelles.fr



SAMEDI 14

#venellesentransition
Recyclerie Éphémère - 13^e édition
 9h > 18h – Salle Grande Terre
 Recyclaïx : 06 64 36 67 03
lapeyredanielle97@gmail.com

#venellesculturelle
Fête de la science
 Boulodrome Marius Trucy et MJC
 Gratuit
 MJC – 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com



JEUDI 19

#venellesculturelle
Conférence

"Trésors coupables : pillages archéologiques en France et dans le bassin méditerranéen"
par Nicolas Misery

Tarifs : 6 € / 3 €

19h30 – L'Étincelle

04 42 54 15 02 /

06 22 86 57 30

aux-sources-de@orange.fr

 VENDREDI 20

#venellesculturelle
Musique / danse

"Music, dance & cinéma" par Ensemble, Bande originale

20h30 – L'Étincelle

Gratuit sur réservation

04 42 54 93 10

letincelle@venelles.fr /

billetterie.venelles.fr

 SAMEDI 28

#venellesanimée

Halloween

Programmation en cours

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr

**NOVEMBRE** **MARDI 7**

#venellesanimée

Mardi ciné-enfants

17h30 – L'Étincelle

Gratuit sur réservation -

Nombre de places limité

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr

 MERCREDI 8

#venellesculturelle

Heure du conte

"Histoire(s) de perdre la tête" par le duo Huile d'olive et beurre salé

À partir de 8 ans

16h – L'Étincelle

Gratuit sur réservation

04 42 54 93 10

letincelle@venelles.fr /

billetterie.venelles.fr

 JEUDI 9

#venellesculturelle

Conférence

"Danse et cinéma : un lien privilégié" par Caroline San Martin

19h – L'Étincelle

Tarif unique : 5 €

04 42 54 93 10

letincelle@venelles.fr /

billetterie.venelles.fr

 SAMEDI 11

#venellesengagée

Cérémonie

commémorative de l'armistice de 1914

Monument aux morts

devant la mairie

 MARDI 14

#venellesengagée

Collecte de sang

15h > 19h30 – Parc des sports

EFS

– 04 91 18 87 90

#venellesengagée

Réunion d'informations coaching emploi

10h > 12h - Salle des

Logissons

04 42 54 98 00

ccas@venelles.fr

 VENDREDI 17

#venellesculturelle

#venelleslavillequirespirel
esport

Danse hip-hop

"De la rue aux Jeux olympiques" par Pokemon Crew

À partir de 6 ans

20h30 – L'Étincelle

15 € / 12 € / 5 €

04 42 54 93 10

letincelle@venelles.fr /

billetterie.venelles.fr

 **SAMEDI 18**

#venellesculturelle

Chanson française

Nawal Dombrowsky :

« Les femmes à la cuisine »

20h30 – L'Étincelle

Tarifs : 17 € / 13 €

MJC – 04 42 54 71 70

mjcleprest@gmail.com

 MARDI 21

#venellesculturelle

Courts-métrages

41^e Festival Tous

Courts : la sélection

coup de cœur

Public adulte

19h30 – L'Étincelle

Billetterie Festival Tous

Courts sur place

04 42 54 93 10

letincelle@venelles.fr

 VENDREDI 24

#venellesculturelle
Théâtre

"Le malade imaginaire"
par la Cie Vol plané

À partir de 12 ans

20h30 – L'Étincelle

15 € / 12 € / 5 €

04 42 54 93 10

letincelle@venelles.fr /

billetterie.venelles.fr

 DU 25 AU 26

#venelles sportive

Bourse aux skis

9h > 18h – ALSH

VPAM – 09 85 08 13 26 /

07 68 72 12 72

skiclubdevenelles2@gmail.com

.com

 **JEUDI 30**

#venellesculturelle
Conférence

"La péninsule ibérique durant l'Antiquité tardive" par Raul Villegas

Tarifs : 6 € / 3 €

19h30 – L'Étincelle

04 42 54 15 02 /

06 22 86 57 30

aux-sources-de@orange.fr

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale : 04 42 54 93 40**
- **Gendarmerie : 04 42 54 25 70**
- **SOS Médecin : 3624**
- **Médecin de garde : 04 42 26 24 00**
- **Centre antipoison : 04 91 75 25 25**
- **Urgences Hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28**
- **Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00**
- **SOS vétérinaire : 0899 700 680**
- **Urgence dentaire : 08 92 56 67 66**
- **Écoles :**
 - Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
 - Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
 - Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
 - Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
 - Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49
- **Périscolaire :**
 - École des Cabassols : 06 68 67 65 40
 - École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
 - École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
 - École du Mail : 06 21 44 25 80
 - École du centre : 07 62 11 97 26

- **Mairie de Venelles : 04 42 54 16 16**
Horaires d'ouverture :
 - lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h / 12h et 13h / 17h
 - jeudi : 8h / 12h et 14h / 17h
 - samedi : fermeture de l'accueil. Service État civil ouvert de 9h à 12h
- Services techniques : 04 42 54 93 24
- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
- Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
- Service scolaire : 04 42 54 52 52
- Service jeunesse : 04 42 54 09 09
- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
- ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30
- **La Poste de Venelles : 3631**
- **Centre aquatique Sainte Victoire : 04 88 72 93 10**
- **Déchetterie : 0800 94 94 08**
- **Aix en bus : 09 70 80 90 13**
- **Régie des eaux du Pays d'Aix : 04 42 54 33 82**
- **ENEDIS : 09 72 67 50 13**
- **GRDF : 09 69 36 35 34**
- **Sous-préfecture : 04 42 17 56 00**

Nouveaux professionnels

Votre contact : Claire GUASCH – Chargée de mission Économie, Commerce et Protocole – Tél : 04.42.54.93.35 - c.guasch@venelles.fr

Naturopathe spécialisée enfants et adolescents

Cécile La Torre Guez

789 rue de la Gare
Tél. : 06 65 22 88 75
clatorreguez@gmail.com
<https://www.nerolinaturopathie.com>

Restauration traditionnelle

Café Canailles

Changement de propriétaire et de carte
45 avenue Maurice Plantier
Place des Logis
Tél. : 06 77 52 77 72
cafecanaillesvenelles@gmail.com
Fb et insta: cafecanailles

Pâtisserie artisanale – Salon de thé – Bar à cakes

Les Délices de Pascal et Mélody

3 rue de la Gare
Tél. : 09 72 86 13 12
<https://www.instagram.com/delicespatisserievenelles/>

Cours de conversation en anglais et traduction GT-Traduction

8 allée des Croustières
Tél. : 06 13 25 70 61
gt.traduction@gmail.com

Conseil en orientation scolaire et reconversion professionnelle

MENTAL'O

2, Impasse la Fontaine
Tél. : 06 22 11 08 32
juliette.servan@gmail.com
<https://www.mental-o.fr/>

Kinésologue

Nicolas Vittet

36 B avenue de la Grande Bégude
Tél. : 06 98 41 78 44
vittetn@gmail.com
<https://www.nicolas-vittet.fr>

Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire. Le samedi matin sur rdv : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace. Sur rdv : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4^{ème} adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants. Sur rdv : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et l'espace public. Sur rdv : 04 42 54 93 37

Au CCAS

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action sociale - sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociaux du Conseil départemental 13**
Sur rdv : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice**
Sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Mission locale** - Sur rdv : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap** - Sur rdv : 0800400413
- **Plan Local Insertion et Emploi**
Sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs** - Sur rdv : 04 42 59 64 53
- **UFC Que Choisir** - sur rdv : 04 42 93 74 57

Autres permanences

- **Voisins vigilants** : 04 42 54 93 18
- **Opération tranquillité vacances** : 04 42 54 93 40
- **Huissier de justice** : 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** : chaque 1^{er} mardi du mois, l'après-midi au service urbanisme de la mairie - Sur rdv : 04 42 54 93 16

À la salle Lou Triboulet

- **Notaire** : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h

Pharmacies de garde

Calendrier

OCTOBRE

- DIMANCHE 1
Pharmacie PEYROLLES
- DIMANCHE 8
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- DIMANCHE 15
Pharmacie POUSSARDIN
- DIMANCHE 22
Pharmacie de JOUQUES
- DIMANCHE 29
Pharmacie de de LA TOULOUBRE

NOVEMBRE

- MERCREDI 1^{ER}
Pharmacie TROCELLO
- DIMANCHE 5
Pharmacie DU SOLEIL
- SAMEDI 11
Pharmacie DU COURS
- DIMANCHE 12
Pharmacie des LOGISSONS
- DIMANCHE 19
Pharmacie de PUYRICARD
- DIMANCHE 26
Pharmacie NATURESSENCE

DÉCEMBRE

- DIMANCHE 3
Pharmacie PEYROLLES
- DIMANCHE 10
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- DIMANCHE 17
Pharmacie POUSSARDIN
- DIMANCHE 24
Pharmacie de JOUQUES
- LUNDI 25
Pharmacies d'AIX-EN-PROVENCE
- DIMANCHE 31
Pharmacie de LA TOULOUBRE



Coordonnées

Pharmacie DU SOLEIL
56, rue Maurice Plantier
13770 VENELLES
04 42 54 70 34

Pharmacie DES LOGISSONS
100, av. des Logissons
13770 VENELLES
04 42 54 27 42

Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL
Résidence Village Soleil
3500, route du Puy-Sainte-Réparate
13540 PUYRICARD
04 42 92 04 10

Pharmacie LA TOULOUBRE
Parc de la Rostolane
50, place Waldeck Rousseau
13540 PUYRICARD
04 42 92 18 19

Pharmacie de PUYRICARD
2, chemin des écoles
13540 PUYRICARD
04 42 92 10 45

Pharmacie DU COURS
4, avenue du Cours
13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE
04 42 61 95 43

Pharmacie NATURESSENCE
563, route du Puy-Ste-Réparate
04 42 21 76 50

Pharmacie TROCELLO
9, avenue de la Bourgade
13610 LE PUY-SAINTE-RÉPARADE
04 42 61 96 69

Pharmacie POUSSARDIN
1, av. de la Pourane
13650 MEYRARGUES
04 42 57 50 16

Pharmacie AMORETTI
24, Route Nationale
13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE
04 42 57 80 39

Pharmacie DE JOUQUES
1, bd. du Réal
13490 JOUQUES
04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets



0 800 94 94 08

Collecte en porte à porte :
pensez à sortir votre
bac la veille au soir !

Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols,
Fontcuberte, Centre-Ville,
Hauts-le-Venelles, Gendarmerie,
Grande terre.

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 mercredi sur 2
- Bac noir : ordures ménagères
> Lundi et vendredi

Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine,
Les Faurys, route de Couteron

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 jeudi sur 2
- Bac vert : ordures ménagères
> Mardi et samedi

+ *Le calendrier détaillé des jours
de collecte est disponible sur
venelles.fr (> Venelles au
quotidien > Propreté/déchets)*

LE REFLEXE « RECYCLETTES » ! - aux abords des écoles Marcel Pagnol et des Cabassols et allée du vieux Canal près du pôle culturel l'Étincelle. Venez recycler vos petits objets tels que : stylos, capsules de café, lunettes, piles, cartouches d'encre, petits appareils électroniques, bouchons.

Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Béguide
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

Ramassage des encombrants

Géré par la métropole Aix Marseille Provence. Sur RDV au 0 800 94 94 08.

Carnet

Du 18 mai au 15 août 2023

Naissances

Ange OLLIVIER né le 30 mai 2023

Timothé CLAUDE né le 4 juin 2023

Alice PREPOUTSIDES née le 8 juin 2023

Alice MOTTE née le 11 juin 2023

Ella MALET née le 17 juin 2023

Gaspard RASETTO CHÉDEAU né le 4 juillet 2023



Léna du BOÛAYS de COÛESBOUC née le 5 juillet 2023

Maël HEBRARD né le 12 juillet 2023

Louisa DENET née le 28 juillet 2023

Nino KAZGANDJIAN née le 5 août 2023

Maelys PANICALI née le 9 août 2023

Charlie CAILLAUD GRANJARD né le 16 août 2023

Décès

Erratum : Jacques ABOU décédé le 4 avril 2023

Pierre CHIARAVIGLIO décédé le 8 mars 2023

Pierre MOREAU décédé le 22 mars 2023

Pasqualino FERRANTE décédé le 7 avril 2023

Giulia RIZZO décédée le 4 mai 2023

Daniel DAIX décédé le 16 mai 2023

Paul DAUZIÉ décédé le 18 mai 2023

Roland FABRE décédé le 4 mai 2023

Sonia STEPANIAN épouse HAUTCLOCQ décédée le 2 juin 2023

Maurice PALMA décédé le 5 juin 2023

Patrice BAJOLLE décédé le 8 juin 2023

Luc GRAVIER décédé le 8 juin 2023

Guy DOBÉ décédé le 10 juin 2023



Lucette NOTO veuve CASSAR décédée le 10 juin 2023

Gaston HUVENNE décédé le 12 juin 2023

Micheline BARTOLI épouse CROUZET décédée le 26 juin 2023

Emile GOMEZ décédé le 29 juin 2023

Patrice LABATEUX décédé le 2 juillet 2023

Michèle MILLE épouse MAGNAC décédée le 12 juillet 2023

Serge EMERY décédé le 20 juillet 2023

Marie SOMMIER épouse LIAUBET décédée le 21 juillet 2023

Hélène GRÈS épouse GIOP-ROSSETTI décédée le 25 juillet 2023

Arnaud CHAUDRON décédé le 4 août 2023

Claude GIORDANO décédé le 8 août 2023

Christian LAMBERTO décédé le 16 août 2023

Philippe MARTIN-CHARTRIE décédé le 19 août 2023

Mariages

Anne-Pascale LABBENS et Jean-Louis UNGARO le 3 juin 2023

Vasilija PAVLOVIC et Amir BOUBAKRI le 10 juin 2023

Stéphanie MUNOT et Kevin BIANCO-PAYAN le 10 juin 2023

Hager IDANI et Karim NAGHEM le 10 juin 2023

Laurie SECRETIN et Martin CAZEAUX le 17 juin 2023

Jade ASSANTE et Thibaut DUMAS le 23 juin 2023

Frozia KHALIFE et Sébastien FAUCONNET le 1^{er} juillet 2023

Pascale CAROLE et Charles-Emmanuel le 8 juillet 2023

Marie BENEDETTO et Nicolas CONRAD le 8 juillet 2023

Audrey MATHIEU et Osvald DELL-ACQUA le 15 juillet 2023

Magali MENIOLLE d'HAUTHUILLE et Côme DE CHARRETTE DE LA CONTRIE le 18 juillet 2023

Elena FILIPPOVA et Hervé CRISTIANO le 22 juillet 2023

Karine PETER et Ludovic des ROSIERS le 5 août 2023

Frensis NIKOLLA et Rudolf TURKAJ le 5 août 2023





MA RENTRÉE + VERTE
||| 4 sept. > 20 oct.
 📍 **Service Jeunesse**

+ d'infos : venelles.fr



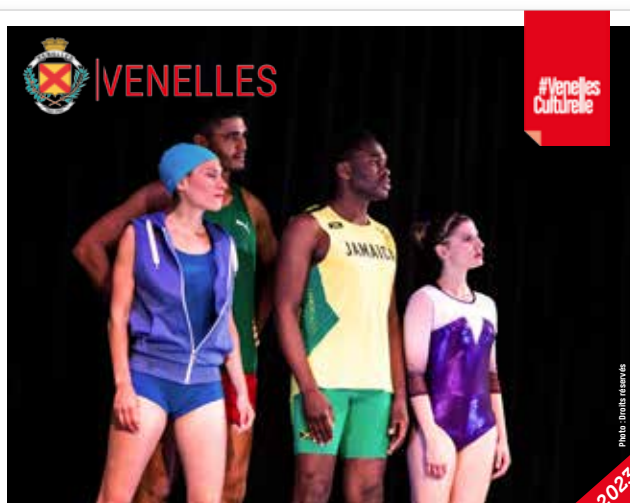
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
||| 19 sept. > 7 oct.

2^e Forum des solutions - ciné débat - expo - ateliers - jeux
 animations - Fresque du climat® - Atelier 2 Tonnes® - Ciné enfant



+ infos : venelles.fr

VENELLES GAMING DAY
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023
10H-18H à L'ÉTINCELLE
 Animations et ateliers autour du eSport
 TOURNOI SUR INSCRIPTION
 TOUT PUBLIC - GRATUIT
venelles.fr



THÉÂTRE
JE NE COURS PAS, JE VOLE !
||| 29 septembre à 20h30
 📍 **L'Étincelle**



+ infos : venelles.fr